

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

ARRETE DU PRESIDENT n° 004 / 2020

Service : QUESTURE
Tel. : 04 76 29 80 06
Ref. : BM/MP

OBJET : RETRAIT DE LA DELEGATION DE POUVOIRS ET DE SIGNATURE DONNEE A MADAME TORRES VICE-PRESIDENTE DU CCAS

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LE PONT DE CLAIX (Isère),

VU les Articles R-123-21 à R-123-23 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU l'Article 6 du Décret n° 62-1587 du 29 Décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

VU la délibération n°2 du Conseil Municipal de la ville de Pont de Claix désignant les nouveaux délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS et notamment Madame Simone TORRES en remplacement de Madame Eléonore PERRIER

VU la délibération n°1 du Conseil d'administration du CCAS de Pont de Claix en date du 16 Octobre 2017 portant désignation de Madame Simone TORRES comme Vice Présidente du CCAS

VU l'arrêté n° 011 / 2017 portant délégation de pouvoirs et de signature à Madame TORRES, Vice-Présidente du CCAS

VU l'arrêté du Maire n° 029 / 2020 portant abrogation de la délégation de fonction et de signature donnée à Madame TORRES Maire-Adjointe aux Solidarités

CONSIDÉRANT que ce retrait a des conséquences sur le fondement même de la délégation de pouvoirs et de signature qui lui a été donnée en sa qualité de Vice-Présidente du CCAS

ARRETE

ARTICLE 1 :

Il est mis fin à la délégation de pouvoirs et de signature donnée à **Madame Simone TORRES Vice-Présidente** pour l'ensemble des attributions déclinées à l'article 2 de l'arrêté n° 011 / 2017 porté en visa. .

ARTICLE 2 :

L'arrêté n° 011 / 2017 portant délégation de pouvoirs et de signature est abrogé.

ARTICLE 3:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Président du CCAS de Pont de Claix dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble (2, place de Verdun – 38000 GRENOBLE) dans le délai de deux mois à compter de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration, si un recours administratif a été préalablement déposé.

ARTICLE 4:

Madame la Directrice du CCAS est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur le Préfet de l'Isère
- Madame la Trésorière Principale de Vif
- Madame Simone TORRES, Vice-Présidente du CCAS
- Publié au recueil des actes administratif du CCAS

A PONT DE CLAIX, le 7 avril 2020

Le Président du CCAS

Christophe FERRARI

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 10/04/2020
- publication le 10/04/2020

A PONT DE CLAIX, le 10/04/2020

Le Président,
M. Christophe FERRARI.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CCAS DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : PLANQUOIS CCAS Maria

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	AR_2020_004
Date de la décision:	2020-04-10 00:00:00+02
Objet:	Retrait de la délégation de pouvoirs et de signature donnée à Madame TORRES Vice Présidente du CCAS
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique:	038-263810129-20200410-AR_2020_004-AR
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
038-263810129-20200410-AR_2020_004-AR-1-1_0.xml	text/xml	923
nom de original:		
AR_2020_04_Retrait-Délégation_pouv_sign_vp_CCAS.pdf	application/pdf	77422
nom de métier:		
99_AR-038-263810129-20200410-AR_2020_004-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	77422

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 avril 2020 à 14h53min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 avril 2020 à 14h53min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 avril 2020 à 14h53min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 avril 2020 à 14h53min18s	Reçu par le MI le 2020-04-10